



# COMMISSIONS

Une dizaine de commissions thématiques sont nommées par le Conseil communal, composées de personnes compétentes, elles apportent du soutien et des préavis sur des sujets spécifiques

## ADMINISTRATIF



### Commission des taxations

La Commission des taxations est chargée d'établir :

- la taxation annuelle des nouvelles constructions.
- les estimations des biens immobiliers sur demande de la Caisse cantonale de Compensation (prestations complémentaires AVS)

Présidente	Danièle Zufferey
Membres	Nadine Zufferey
	Alain Savioz
	Jérémy Salamin

### Commission paritaire

La Commission paritaire officie dans le cadre de la prévoyance professionnelle.

Son rôle consiste principalement à discuter des conditions cadres de notre

LPP et de valider tous changements.

Représentants Employeur	David Melly
	Vincent Theytaz
Représentants Employés	Janine Revey
	Jonathan Cervini

### **Commission des impôts**

Conformément à la loi fiscale valaisanne – art. 218, la Commission des impôts est :

- pour les contribuables indépendants, une autorité de taxation pour l'impôt sur le revenu, l'impôt sur la fortune et l'impôt foncier.
- en charge d'examiner les dossiers fiscaux des indépendants.
- en charge de garantir l'application correcte de la loi fiscale valaisanne.

Présidente	Danièle Zufferey
Membres	David Melly
	Nadine Zufferey

### **Commission d'apprentissage**

La Commission d'apprentissage communale rend visite, sur le lieu d'apprentissage, aux apprentis(es) de 1ère année. Cette rencontre est organisée avec l'apprenant et le formateur en entreprise.

Les apprenants ainsi que les formateurs peuvent solliciter, à tout moment durant le parcours d'apprentissage, une entrevue avec l'un des membres de la Commission afin de trouver, ensemble, une solution aux problèmes rencontrés (par exemple la mise en place de cours d'appui).

Président	Vincent Theytaz
Membres	Danièle Zufferey
	Gisèle Leclercq
	Muriel Beaud Augier

## **Commission des responsables communaux en cas de mobilisation et approvisionnement**

La Commune est tenue de respecter la loi sur l'approvisionnement économique du pays.

Par conséquent, lors d'une crise, la Commune doit effectuer les préparatifs nécessaires pour garantir l'approvisionnement économique du pays en cas de pénurie grave, déclarée ou imminente (ex. organiser le lieu de rassemblement, un lieu d'informations, un bureau pour la centrale téléphonique, etc...).

Cette organisation est actuellement sous l'égide de l'Etat Major communal.

Président	David Melly
Membre	Vincent Theytaz

## **Commission de la sécurité et des dangers naturels**

La Commission dangers naturels se réunit une fois par année afin de faire le point sur l'année écoulée au niveau des événements naturels et sécuritaires. Chaque représentant fournit un rapport sur ses activités respectives et propose des solutions d'améliorations ou changements.

Cette commission n'a rien à voir avec l'Etat Major communal en cas de catastrophe qui se met en place selon les besoins lors d'une situation de crise.

Président	David Zufferey
Membres	Claude Peter
	Représentant police
	Représentant dangers naturels
	Représentant secours
	Représentant médical
	Représentant RMA
	Représentant communications

## **Commission hôtellerie**

La Commission communale chargée d'étudier les demandes d'aide à l'hôtellerie est composée de deux représentants de l'hôtellerie et de trois membres désignés par le Conseil municipal. Elle est chargée d'étudier les dossiers, d'établir des propositions et de délivrer un préavis à l'intention du Conseil municipal. La commission peut s'adjoindre les services d'un expert en la matière hors commune.

Président	Fabrice Ganioz
Membres	David Zufferey
	Aurel Salamin
	Patrick Salamin
	Olivier Zufferey

### **Anniviers Tourisme SA**

AT SA se traduit par Anniviers-Tourisme Société Anonyme.

Cette entité regroupe, dans son Conseil, un représentant de chaque secteur du tourisme (remontées mécaniques, hôtels et restaurants, commerçants, sociétés de développement, agences immobilières, activités outdoor et résidences secondaires).

AT SA gère l'accueil et l'information, les animations, la promotion, le développement de produits et services touristiques, ainsi que la coordination des partenaires touristiques.

Sa structure est composée de 23 employés dont 3 apprentis.

Son budget est de 2.5 millions.

Ses partenaires directs sont les 6 sociétés de développement que compte le Val d'Anniviers, ainsi que la structure de marketing SAM (Sierre-Anniviers Marketing) avec laquelle collaborent également Sierre, Vercorin et les Remontées mécaniques d'Anniviers.

Président	Dominique Fumeaux
Membres	Vincent Theytaz (membre du comité de direction, représentant de la commune)
	Patrick Genoud (membre du comité de direction, représentant des SD)
	Patricia Kaufmann Chardon (représentante des RM)

	Saint-Luc/Chandolin)
	Vincent Epiney (représentant des RMGZ)
	Patrick Salamin (représentant des hôteliers et restaurateurs)
	Pierre Casada (représentant des agences immobilières)
	Joël Dumas (représentant des commerçants et artisans)
	Pascal Zufferey (représentant des activités outdoor)
	Michel Mathys (représentant des R2)

### **Tribunal de police**

Le Tribunal de police traite les recours sur les amendes d'ordre et sur certaines infractions liées au règlement de Police.

Présidente	Danièle Zufferey
Membres	Paul-André Massy
	Marie-Françoise Crettaz-Melly
Suppléants	Juliane Zufferey
	Tanguy Zufferey
Greffier	Emmanuel Crettaz

## CONSULTATION



### **Commission des constructions et de l'édilité**

La Commission communale des constructions (Ccoc) analyse les projets nécessitant une autorisation de construire et donne un préavis à l'autorité compétente. L'analyse se base sur les règlements communaux des constructions ainsi que sur les zones sur lesquelles est implanté le projet. Si la demande d'autorisation est incomplète ou nécessite des corrections, le requérant est avisé. La commission se réunit une fois chaque 3 semaines.

Président	David Zufferey
-----------	----------------

Secrétaire	La secrétaire du bureau technique
Membres	Bernard Savioz
	Alain Epiney
	Jérémy Melly
	Olivier Zufferey

### **Commission de naturalisation**

La Commission de naturalisation détermine si les conditions pour l'acquisition du droit de cité communal sont remplies. Pour ce faire, durant la procédure de naturalisation, les requérants sont auditionnés par ladite Commission.

Président	Fabrice Ganioz
Membres	Sophie Zufferey
	Simone Salamin
	Gisèle Leclercq

### **Commission scolaire**

La Commission scolaire analyse, définit, organise et surveille les tâches de proximité contenues dans le contrat de prestations liant le Département de l'économie et de la formation et l'autorité communale.

Nommés par l'autorité communale pour la durée d'une période législative et rééligibles, les membres de la Commission scolaire traitent les dossiers des infrastructures scolaires, de la cantine, des transports, des horaires et des plans de scolarité.

Le bureau de ladite Commission, composé de son président, d'un de ses membres ainsi que du Directeur du centre scolaire, traite les affaires urgentes et les différents recours concernant les refus de congé. Il a également comme responsabilité d'auditionner et de proposer les candidats enseignants au Conseil communal

Président	Vincent Theytaz
Membres	Frédéric Zuber, Directeur de l'Ecole, voix consultative
	Céline Melly, représentante des maîtres primaires,

	voix consultative Rachel Amacker Robyr, représentante des maîtres du CO, voix consultative
	Stéphanie Guex, Chandolin
	Nadine Theytaz, Mission
	Blaise Zufferey, St-Jean
	Romaine Salamin, St-Luc
	Emilie Salamin Ducourtil, Grimentz
	Aline Theytaz, Niouc
	Mélanie Viret, Vissoie
	Franck Vionnet, Zinal
	Franziska Andenmatten-Zufferey, Médecin scolaire
	Sara Marisa Dos Santos Silva, représentante des communautés étrangères
	M. le Curé Bieniek Boleslaw Antoni, voix consultative

### **Commission sports, culture, loisirs et jeunesse**

La Commission jeunesse fait le lien entre le Conseil municipal et les Associations anniviardes en faveur du sport, de la culture, des loisirs et de la jeunesse.

Afin d'encourager la jeunesse et ces associations dans ces différents domaines d'activités, cette Commission se charge également de décerner des distinctions et mérites sportifs, culturels ou spéciaux.

Président	Fabrice Ganioz
Membres	Martin Hannart
	Christian Caloz
	Antoine Menard
	Valentin Jacquaz
	Véronique Tissières

### **Commission énergie**

La Commission énergie est chargée de :

- conseiller l'exécutif en matière de stratégie énergétique
- analyser la valorisation des ressources énergétiques communales
- soutenir le Conseil municipal dans les relations avec les partenaires (FMG, Alpiq, OIKEN,...)

Président	David Melly
Membres	Etienne Savioz
	José Zufferey
	Stéphane Genoud
	Patrick Genoud
	David Zufferey

### **Commission de l'aménagement du territoire**

La Commission de l'aménagement du territoire est chargée :

- d'établir une vision directrice de l'utilisation du territoire.
- de donner un préavis au Conseil municipal sur le développement des infrastructures pour les 15 années à venir.
- d'établir un projet de Plan d'aménagement de zones (PAZ) en collaboration avec les mandataires et la Commission communale des constructions, pour le règlement des constructions.

Président	David Zufferey
Membres	David Melly
	Olivier Zufferey
	Jérôme Salamin
	Catherine Delémont
	Emilie Salamin Ducourtil

### **Commission des finances**

La Commission des finances est chargée :

- d'analyser le projet du budget et des comptes de la Commune
- de conseiller l'exécutif sur les questions de stratégies financières



- de rédiger un avis à destination du Conseil municipal sur les projets de budget, de planification financière et des comptes annuels de la Commune

Cette Commission se réunit 1 à 2 fois en septembre-octobre pour le budget et la planification et 1 à 2 fois en avril-mai pour les comptes ; ainsi qu'en cas de besoin spécifique demandé par le Conseil municipal.

Présidente	Danièle Zufferey
Membres	David Melly
	Jean-Marc Savioz
	Patrick Salamin
	Thomas Salamin